



ANTHÉA CONSEILS

AMÉLIORONS ENSEMBLE

PROTOCOLE D'INTERVENTION



PLAN DE PRÉVENTION

RENFORCÉE POST **COVID-19**



Objet : mise à jour du plan de prévention renforcé et du protocole d'intervention

Arnas, le jour le 6 juillet 2021

Notre pays est confronté à une crise sanitaire inédite qui nous expose à des risques nouveaux et nous conduit à adopter la plus grande vigilance pour protéger notre santé et celles des autres personnes que nous côtoyons aussi bien dans sphère professionnelle que dans notre sphère privée.

Notre cabinet s'appuie sur un réseau de consultants et d'auditeurs partenaires qui interviennent sur l'ensemble du territoire. La préservation de leur santé et de leur sécurité ainsi que celles des personnes que nous rencontrons **est notre priorité absolue**.

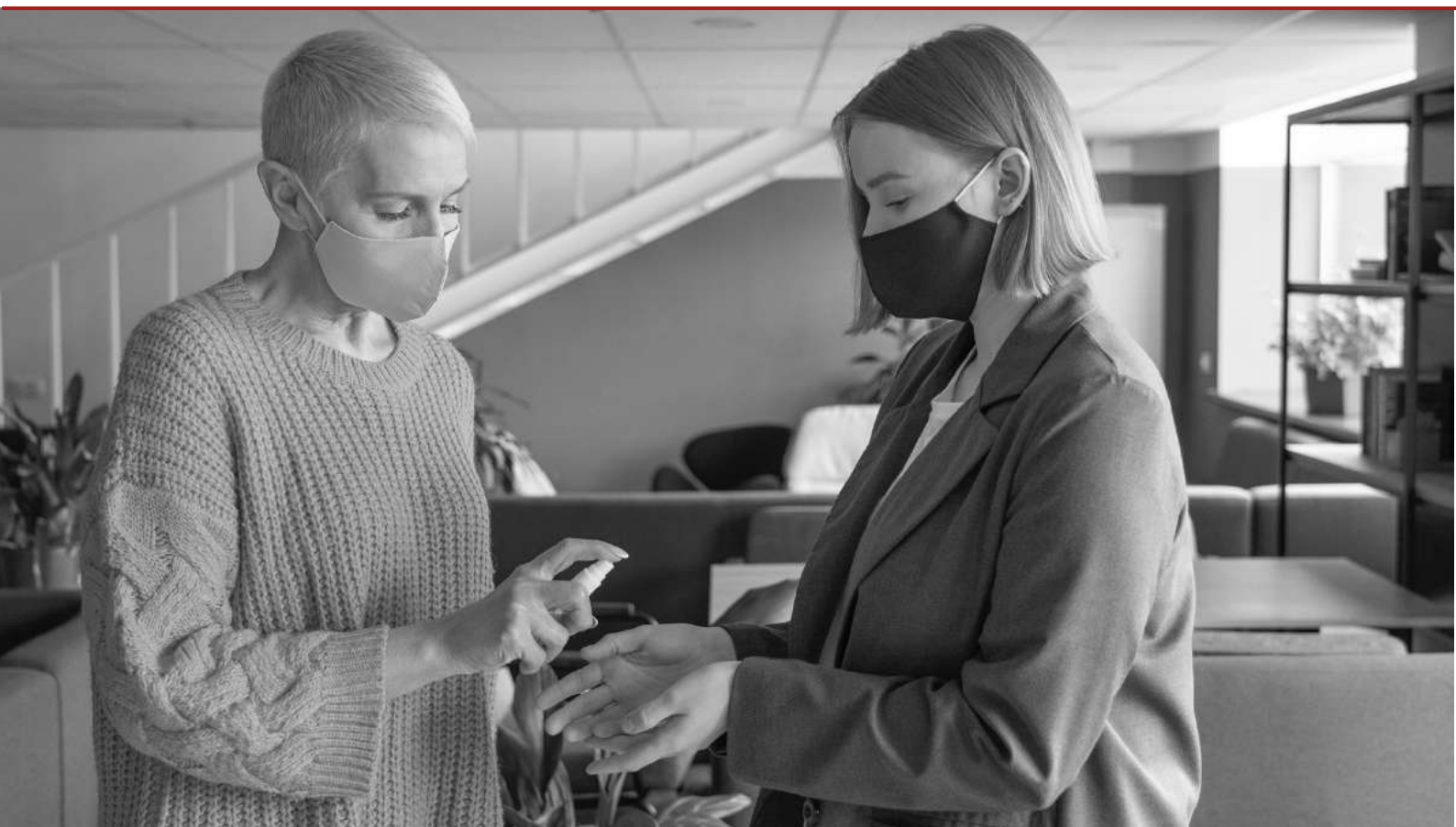
Nous signons avec chacun de nos intervenants un plan de prévention. Dans le respect des exigences gouvernementales et de leurs évolutions, nous avons actualisé, renforcé et actualisé nos plans de prévention et adapter notre protocole d'intervention.

Le présent document vise à présenter aux différentes parties prenantes, les mesures prises pour assurer notre protection commune.

Franck BOULITEAU



SOMMAIRE



A.	Plan de prévention signé entre l'auditeur, intervenant pour le compte d'ANTHEA CONSEILS et ANTHEA CONSEILS.....	3
B.	Mesures de prévention et de protection complémentaires.....	4
C.	Analyse de risques préalable à la réalisation de la mission	5
D.	Les populations vulnérables	6
E.	Les mesures barrières	6
F.	Les numéros d'urgence.....	7



A. Plan de prévention

Information du plan de prévention signé par l'intervenant, partenaire d'ANTHEA CONSEILS.

Activités	Risques	Mesures de prévention pour toute intervention
Déplacements	Accident de la route	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier chaque fois que cela est possible d'autres modes de transports que la voiture, - Partir la veille si nécessaire, respecter les temps de pauses toutes les 2 heures, - Être vigilant et respecter strictement le code de la route pendant les déplacements routiers, - Utiliser des véhicules régulièrement entretenus et conformes.
Déplacements à pied	Chute de plain-pied, chute de dénivelation	<ul style="list-style-type: none"> - Vigilance - Chaussures de sécurité pour les audits terrain sur les chantiers et ateliers. - Respecter les consignes du site et les voies de circulation piétons. - Ne pas téléphoner en marchant. - Tenir la rampe dans les escaliers.
Accès au site	Accident ou situation d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer ou se renseigner sur les numéros d'urgence, points de rassemblement au plus tôt lors de l'arrivée sur les sites des clients.
Déplacements à proximité de tension électrique	Électrocution/électrisation	<ul style="list-style-type: none"> - Rester en dehors du périmètre de sécurité (à minima 30 cm ou largeur des portes des armoires, ou en dehors du balisage). - Être formé H0B0V ou ne pas intervenir seul, sans une personne habilitée et compétente,
Intervention dans un site chimique	Risque chimique	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil sécurité du site. - Avoir suivi la formation RC1 à minima, RC2 si possible de l'intervenant.
Mission d'audit, relations avec les différentes parties prenantes de la mission, organisation du travail, temps de travail	Risque psycho-sociaux, stress, fatigue	<ul style="list-style-type: none"> - Accepter les seules missions pour lesquelles le prestataire a les compétences et les moyens matériels, logistiques pour réaliser la mission dans des délais et des horaires acceptables. - Réaliser le programme de la mission dans le cadre des horaires de travail des clients et dans le respect du code du travail. - Organiser la logistique de la mission (déplacements, hôtels, ...) dans des conditions permettant un niveau de confort acceptable, respectueux des temps de repos requis par les normes internationales de l'OIT et du code du travail Français.
Missions à l'étranger	Risque terroriste, enlèvements, ...	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune mission ne sera validée par ANTHEA conseils sans une analyse de risques spécifique pour tout pays non identifié en vert sur le site du Ministère des Affaires Étrangères « www.diplomatie.gouv.fr ».
Épisode épidémiologique, pandémie	Contamination, contagion	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter en cas de pandémie, les mesures gouvernementales (exemple : confinement, restrictions particulières). - En cas de fièvre ou de doute sur son propre état de santé, ne pas intervenir. - Mettre en œuvre les gestes barrières : <ul style="list-style-type: none"> - Se laver les mains avec du savon, avec des lingettes ou des produits hydro alcooliques régulièrement. - Éviter les contacts physiques (distance minimum 1 mètre ou davantage selon les exigences gouvernementales) et privilégier les réunions à distance (Skype, WhatsApp...) chaque fois que possible. - Dans la mesure du possible, utiliser des masques et des gants à usage unique. - Nettoyer régulièrement les surfaces et les lieux collectifs (tables, poignées, téléphones, ordinateurs portables...) ainsi que les équipements individuels (téléphone, lunettes, bouchons d'oreilles...). - Tousser ou éternuer dans son coude et utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle.
Toute situation dangereuse	Accident ou maladie	<ul style="list-style-type: none"> - En aucun cas, un auditeur mandaté par ANTHÉA CONSEILS ne doit accepter de s'exposer ou d'exposer d'autres personnes à un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé. - Si tel devait être le cas il a le devoir d'exercer son droit d'alerte et de retrait. - Se Protéger, Alerter. - Numéro de secours hors sites spécifiques : 18 ou 112. - Remonter l'information à ANTHÉA CONSEILS : Mail : fbouliteau@anthea-conseils.com Tél : 06 80 31 16 32

B. Mesures de prévention et de protection complémentaires

Unité / phase de travail	Mesures de prévention spécifiques complémentaires
<p>Déplacements (à adapter en fonction des informations communiquées par le gouvernement et les protocoles sanitaires correspondants)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier pour les déplacements en voiture pendant la pandémie • Pour les transports en commun, utiliser les gants jetables et les masques de protection (à minima les masques barrières), se laver les mains régulièrement avec du gel hydro-alcoolique ou du savon. • Pour les déplacements réalisés dans le cadre de la mission – déplacements inter agences, visites terrain, ... : <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier le cas échéant son véhicule personnel pour un déplacement individuel • Désinfecter le volant et les surfaces régulièrement avec par exemple des lingettes désinfectantes • Veiller à assurer une distance minimale entre les personnes : par exemple : une personne par rang maximum, en quinconce si plusieurs rangs. • Plein de carburant : utiliser les gants jetables – usage unique et les masques de protection (à minima les masques barrières) • Pour les déplacements à pied, tenir quand même les rampes mais se laver les mains avec du gel avant et après.
<p>Visite terrain</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les véhicules, porter le masque • Adopter les mesures barrières tout au long de la visite
<p>Repas hébergement -</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Interroger au préalable comment est organisé la restauration, respecter les mesures gouvernementales, chaque fois que possible, déjeuner à l'extérieur.
<p>Intervention dans les locaux des clients ou lors de réunions de comité de pilotage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter d'utiliser les mugs ou tasses en verre du client et privilégier les gobelets jetables : se servir soit même • Respecter les mesures barrières • Respecter les distances minimales prescrites dans les protocoles sanitaires et les exigences gouvernementales • Pas d'intervention dans des salles trop confinées • Désinfecter régulièrement les claviers et smartphones • Ne pas utiliser les matériels / fournitures de l'entreprise (stylos, téléphone, claviers, ...) • ...



C. Analyse de risques préalable à la réalisation de la mission

ANTHEA CONSEILS réalise des missions d'audit, de conseil ou de formation. Les interventions peuvent comprendre une partie réalisée en salle et une partie sur le terrain, dans des lieux fermés (ateliers, stocks, garages, bureaux, etc) ou en extérieurs (chantiers).

Les interventions peuvent être réalisés chez les clients, sur des chantiers extérieurs ou chez des clients de clients en intérieur ou en extérieur, lors d'audits terrain notamment.

Dans le cadre de sa missions l'intervenant ANTHEA CONSEILS n'intervient pas dans le process. Il doit être accompagné et assure sa mission sur chantier en tant que visiteur.

Préalablement aux interventions, le client, bénéficiaire de la mission remplit le questionnaire suivant qu'il retourne à l'intervenant avant intervention.

Questions	Réponses
Types de chantiers à visiter	
Types d'expositions possibles pour l'intervenant	
EPI requis	
Exigences sûreté, contraintes d'accès particulières	
Autres informations utiles à connaître (règles, consignes particulières, exigences particulières, besoin de formation, ...)	
Existe-t-il des risques de rencontrer des personnes infectées ? si oui quelles sont les mesures de prévention/ protection correspondantes ?	
Réalisation des entretiens et des réunions correspondantes	
Déplacements pour les visites terrain	
Déplacements dans les zones de travail (atelier, garages, ...)	
Restauration	
Autres	

D. Les populations vulnérables

(source : <https://solidarites-sante.gouv.fr>)

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie Covid-19.

Certaines populations sont toutefois plus à risques de formes graves, d'admissions en réanimation ou de décès :

- Les personnes de **plus de 65 ans**
- Les personnes atteintes d'une **maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire** (notamment antécédents cardiovasculaires, diabète et obésité, pathologies chroniques respiratoires, cancers, insuffisance rénale, cirrhose, splénectomie, drépanocytose...)
- Les **femmes enceintes au 3^{ème} trimestre** de grossesse.

L'avis du 20 avril 2020 du Haut Conseil de la Santé Publique rappelle la liste des personnes à risque de développer une forme grave de la Covid-19.

Si vous ou une personne vivant à votre domicile se trouve dans cette situation, **il vous est recommandé d'être très prudents**, car le coronavirus circule toujours.

E. Les mesures barrières

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Aérer les pièces le plus souvent possible
- Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres
- Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée
- Limiter au maximum ses contacts sociaux
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Éviter de se toucher le visage
- Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

BIEN UTILISER SON MASQUE COVID-19

Comment mettre son masque

1. Bien se laver les mains
2. Mettre les élastiques derrière les oreilles
ou
Nouer les lacets derrière la tête et le cou
3. Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque

1. Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques
2. Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter
ou
s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min
3. Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)



F. Les numéros d'urgence



LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

INFORMATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

BESOIN D'AIDE ?

Vous avez des questions, des problèmes ou des inquiétudes liés au Coronavirus ? Vous avez besoin d'être aidé ou écouté ?

Appelez le **0 800 130 000**   

appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

Pour les personnes sourdes et malentendantes : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

URGENCES

15

SAMU

17

POLICE SECOURS

18

SAPEURS-POMPIERS

114 

NUMÉRO D'URGENCE
Pour les personnes sourdes et malentendantes

Appels gratuits, disponibles 24h/24, 7j/7

VICTIMES OU TEOINS DE VIOLENCES

ENFANTS EN DANGER ?

119 gratuit, 24h/24, 7j/7

allo119.gouv.fr

VIOLENCES DANS LE COUPLE, VIOLENCES SEXUELLES ?

3919

numéro d'écoute gratuit,
7j/7 de 9h à 19h

URGENCES par SMS **114** 

arrêtonslesviolences.gouv.fr

 vous pouvez aussi trouver de l'aide dans les pharmacies et dans certains centres commerciaux.

VIOLENCES SUR DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP ?

3977

Numéro d'écoute, du lundi au vendredi de 9h à 19h, prix d'un appel local

VOUS PENSEZ AVOIR LE CORONAVIRUS ?

VOUS AVEZ DE LA TOUX ET DE LA FIÈVRE ?

Appelez votre médecin.

VOUS AVEZ DU MAL À RESPIRER OU ÊTES ESSOUFLÉ ?

Appelez immédiatement
le SAMU **15**

114 

NUMÉRO D'URGENCE

Pour les personnes sourdes et malentendantes



ANTHÉA CONSEILS

AMÉLIORONS ENSEMBLE

WWW.ANTHÉA-CONSEILS.COM

ANTHÉA CONSEILS

279 chemin de Joutecrôt

69400 ARNAS

+33 (0) 4 74 69 42 65

+33 (0) 6 80 31 16 32

fbouliteau@anthea-conseils.com

